

# Rénovation énergétique : pourquoi CASOL va entrer en Bourse



Spécialisé dans la rénovation énergétique, le groupe Casol, basé à Toulouse, va entrer en Bourse dans quelques semaines.

Spécialisé dans la rénovation énergétique et basé à Toulouse, le groupe Casol né en 2016 va entrer en Bourse dans quelques semaines. L'entreprise vise les 48 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023, contre deux aujourd'hui. Explications.

Cela sera une première en France. Le secteur de la rénovation énergétique, ou de l'éco-rénovation, va bientôt avoir son porte-drapeau en Bourse. Dès le mois de mai, le groupe Casol, une jeune société du secteur née en 2016 et basée à Toulouse, va intégrer l'Euronext Acces. *"C'est la bourse du quotidien, pour apprendre, pour débiter et cela fait appel à l'épargne de proximité pour les entreprises en région. Euronext Acces est pour les entreprises ce qu'est le tour de chauffe à la Formule 1",* aime illustrer Louis Thannberger, le banquier d'affaires qui accompagne l'entreprise dans cette étape importante et qui a déjà 500 IPO (introduction en bourse) à son actif, dont celle de Sogclair.

Pour les dirigeants de l'entreprise, les enjeux de cette opération financière, *"et de communication"* admet Louis Thannberger, sont multiples. *"Cette entrée en bourse doit nous apporter de la visibilité, de la crédibilité, mais aussi de l'attractivité pour recruter des profils à haut potentiel. Par ailleurs, nous voulions garder l'indépendance de cette entreprise qui s'est toujours autofinancée depuis sa création et donc la seule option qui s'est offerte à nous c'est l'entrée en bourse",* développe Hugues Castro, co-fondateur de Casol avec Paul Escafit.

Par conséquent, le groupe Casol, qui était jusqu'à présent une SAS, va évoluer pour devenir une société anonyme à conseil d'administration. Et à cette occasion, les dirigeants vont faire entrer des salariés au capital de l'entreprise toulousaine.

## **Une croissance du chiffre d'affaires à trois chiffres dès 2021**

Si cette opération est préparée depuis le mois d'octobre par Casol et Louis Thannberger, le contexte actuel pourrait la transformer en un véritable succès. *"Une introduction en bourse est réussie quand le cours monte et ce, sur la durée",* met en garde le banquier d'affaires. Certes, mais le plan de relance économique français de 100 milliards d'euros qui découle de la crise sanitaire fait la part belle à la rénovation énergétique, tout d'abord parce qu'elle répond à l'urgence climatique mais aussi parce que cette filière est créatrice d'emplois. Par ailleurs, le surplus d'épargne post-Covid-19 pourrait encourager un nombre important de boursicoteurs à miser sur des entreprises comme le groupe Casol.

Cependant, du côté du groupe Casol, on rejette tout opportunisme. *"Notre décision n'a pas été motivée par la crise sanitaire et ses conséquences. C'est une décision réfléchie par rapport à nos ambitions et notre désir d'indépendance",* assure Hugues Castro. Le duo de dirigeants, à travers cette opération, veut aussi lever au moins un million d'euros dès le mois de septembre pour permettre son développement régional et national.

Après avoir bouclé l'exercice 2020 avec un chiffre d'affaires de deux millions d'euros (contre 1,9 million en 2019), l'entreprise toulousaine projette d'atteindre les six millions d'euros dès 2021. Ce qui n'est rien par rapport à son objectif de chiffre d'affaires de... 48 millions d'euros dès 2023. Mais cette invraisemblable croissance a une explication.

## **Partenariat avec un grand groupe du bricolage**

Depuis sa création, le groupe Casol est une entreprise du bâtiment qui propose aux particuliers une offre complète de travaux clé-en-main, avec pour objectif une consommation d'énergie minimale à travers l'isolation, le chauffage et la ventilation. Seulement, elle va déployer une nouvelle activité qui repose sur une plateforme de mise en relation entre clients particuliers et professionnels certifiés, du nom de "Dingotravo", lancée début mars.

*"Historiquement, nous sommes une entreprise du bâtiment et nous allons maintenir cette activité. Mais notre croissance et la ventilation de notre chiffre d'affaires va passer principalement sur cette nouvelle activité qui repose sur cette plateforme (...) Cette dernière va être un facilitateur de projet. Nous avons remarqué que les gens avaient peur de se faire arnaquer à propos de la rénovation énergétique ou bien qu'ils n'étaient pas au courant des dispositifs de subventions disponibles à ce sujet", explique le jeune dirigeant toulousain qui promet une sélection stricte des professionnels associés à cet outil.*

De plus, et c'est par ce biais que va principalement s'effectuer la croissance du groupe Casol, celui-ci est en train de finaliser un partenariat avec une grande chaîne du bricolage qui dispose de 514 magasins en France, mais dont l'identité est encore confidentielle.

*"Nous sommes toujours dans les négociations d'un accord financier et commercial gagnant-gagnant avec cet acteur. Mais quoi qu'il arrive, cette enseigne va être un accélérateur de croissance pour nous", promet Hugues Castro.*

Dès l'été 2021, le groupe Casol va "coloniser" une cinquantaine de magasins de cette enseigne, sous la forme d'un corner avec un salarié de l'entreprise toulousaine pour faire du conseil en rénovation énergétique. Dans le Sud-Ouest pour commencer, puis au niveau national par la suite. Une stratégie qui va engendrer une soixantaine de recrutements pour cette entreprise de 21 salariés aujourd'hui.